

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 17 juin 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 1 p. (178r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 17 juin 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45990>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 juin 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Larue du 17 juin 1872. Il s'étonne que Larue n'ait pas obtenu du tribunal une fixation plus prochaine, et il lui reproche de ne pas traiter l'affaire avec célérité. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Il l'informe que Cresson lui a confirmé qu'il avait reçu de lui les conclusions d'Esther Lemaire ; il lui demande d'envoyer copie de ces conclusions à Pétilleau à Guise pour les faire examiner.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Pétilleau, Albert](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 17 Juin 72

X

Monsieur Lamois,

Votre lettre du 7 a été une très
surprise pour moi ; comment
n'avez-vous pu obtenir du Roi
mal une fixation plus prochaine
J'espérais vous voir conduire cette
affaire avec plus de celerité.

M. Besson m'a écrit que vous
lui aviez envoyé copie les conclusions
de Mme Gadim, je voudrais bien
que vous en adressiez aussi copie
à Guise à M. Petitlaur, afin
que je puisse les faire examiner.

Agreez, je vous prie, mes
civilités empressées.

Godeau